NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600966 - Val de Loire nivernais

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600966

1.3 Appellation du site

Val de Loire nivernais

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

17/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/02/2022

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045393655

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,33972°

Latitude : 46,84528°

2.2 Superficie totale

3050 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
58020	AVRIL-SUR-LOIRE
58025	BEARD
58060	CHARRIN
58072	CHEVENON
58087	COSSAYE
58095	DECIZE
58096	DEVAY
58105	DRUY-PARIGNY
58115	FLEURY-SUR-LOIRE
58134	IMPHY
58137	LAMENAY-SUR-LOIRE
58148	LUTHENAY-UXELOUP
58245	SAINT-HILAIRE-FONTAINE
58250	SAINT-LEGER-DES-VIGNES
58258	SAINT-OUEN-SUR-LOIRE
58280	SOUGY-SUR-LOIRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		37,6 *(2,03 %)*		M	A	C	B	A
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		188 *(6,16 %)*		M	A	C	A	A
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		7,03 *(0,38 %)*		M	A	C	B	A
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0 *(0,05 %)*		M	D			
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		30 *(0,98 %)*		M	A	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		175,01 *(9,46 %)*		M	A	C	A	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,93 *(0,05 %)*		M	A	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		24,98 *(1,35 %)*		M	C	C	C	C
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	188 *(6,16 %)*		M	A	C	A	A
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		560 *(18,36 %)*		M	A	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	P	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	P	D			
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	P	P	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	DD	D			
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	P	P	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1102	*Alosa alosa*	r			i	P	P	C	B	C	B
F	1106	*Salmo salar*	c			i	R	P	C	C	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	P	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	10	10	i	P	G	C	A	C	A
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	D			
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	P	P	C	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	P	C	B	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo calamita*			i	C	X		X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	C			X		X	
P		*Anarrhinum bellidifolium*			i	R						X
P		*Artemisia campestris*			i	R						X
P		*Biscutella laevigata*			i	R						X
P		*Carex ligerica*			i	R						X
P		*Corynephorus canescens*			i	R						X
P		*Gratiola officinalis*			i	V						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	R						X
P		*Pulicaria vulgaris*			i	C						X
P		*Sesamoides purpurascens*			i	V						X
P		*Silene otites*			i	R						X
P		*Spergula morisonii*			i	R						X
P		*Trifolium subterraneum*			i	C						X

P		*Tuberaria guttata*			i	V						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	10 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N14 : Prairies ameliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %

Autres caractéristiques du site

Ce tronçon de la vallée de la Loire est relativement homogène sur l'ensemble du linéaire, avec une constance de méandres longs à chenal unique. La diversité des milieux induite est intéressante pour les milieux pionniers avec la différentiation de nombreuses grèves mobiles et de falaises d'érosion. De plus, à la différence d'autres secteurs de Loire, on relève peu d'îles boisées, chenaux secondaires et bras morts récents.
Les différents habitats naturels constituent quatre grands ensembles : les végétations aquatiques et amphibies du bord des eaux, les végétations pionnières des vases et sables exondés, les prairies naturelles et pelouses, la forêt alluviale. Ils sont répartis régulièrement selon un axe transversal à la Loire, en fonction des conditions d'hydromorphie, de la nature du substrat et de la microtopographie.

Vulnérabilité
: Le site subit indirectement les effets des activités et aménagements présents sur l'ensemble du bassin versant, notamment en terme de qualité de l'eau, de niveau de la nappe d'eau, de transparence migratoire et de dynamique fluviale.

La dynamique fluviale est à l'origine de la diversité des habitats naturels de la vallée de la Loire. Or différents dispositifs servent à limiter l'intensité des crues et l'amplitude des débits, ce qui conduit à une homogénéisation des milieux. Les milieux pionniers et les systèmes de pelouses évoluent naturellement vers des milieux fermés et tendent à disparaître. De même, les connexions entre le fleuve et ses annexes hydrauliques sont plus occasionnelles et les boires perdent de leur intérêt.

L'évolution de l'agriculture entraine aussi des mutations des milieux naturels. L'abandon du pâturage extensif favorise la fermeture des systèmes de pelouses. Au contraire, une exploitation plus intensive des zones à plus fort potentiel agronomique transforme les milieux et conduit à l'utilisation d'intrants susceptibles d'entrainer des pollutions.

La colonisation par des espèces envahissantes comme la Renouée du Japon, la Jussie à grandes fleurs ou l'Érable negundo est à surveiller pour éviter une perte de diversité biologique.

Enfin, le développement de la fréquentation humaine, notamment pour des activités de loisirs, pourrait être préjudiciable.

4.2 Qualité et importance

La vallée de la Loire nivernaise est représentative de la richesse des milieux ligériens. La dynamique naturelle de la Loire est à l'origine de la diversité écologique du site. Les différents milieux constituent une mosaïque d'habitats naturels, colonisée par de nombreuses espèces animales et végétales. Les conditions naturelles spécifiques aux milieux ligériens entrainent une grande originalité des habitats naturels et des espèces présentes. La vallée de la Loire constitue aussi un axe de migration de premier ordre pour la faune (oiseaux, poissons) et la flore.

Les richesses naturelles du site sont relativement bien préservées. En effet, les pelouses alluviales sont encore souvent entretenues grâce à une activité d'élevage extensif. De nombreux éleveurs sont d'ailleurs engagés depuis 1995 dans des

démarches d'agriculture durable au travers de mesures agri-environnementales. De plus, le site est assez bien préservé de la fréquentation humaine car les accès restent limités.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	A09	Irrigation		O
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	E01.03	Habitations dispersées		O
M	E02.01	Usine		O
M	G01.01	Sports nautiques		B
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
M	K01.01	Erosion		B
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	60 %
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%
Domaine public fluvial	30 %

4.5 Documentation

CHAMBAUD F., LEMAIRE E., 1996 - Etude des relations entre le sol et la végétation des prairies du lit majeur de la Loire nivernaise. C.A.E., C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

FROCHOT B. et al., 1995 - Etude des peuplements d'oiseaux nicheurs de la Loire bourguignonne. Laboratoire d'Ecologie Univ. de Bourgogne, C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

ROY L., 1994 - Diagnostics et propositions de réaménagement à but écologique des gravières en lit majeur de la Loire nivernaise. C.S.N.B., mémoire DESS E.R.E., texte + annexes

HERMANT D. et al., 1995 - Plan de gestion biologique de Teinte (Varennes de Teinte), commune de Sougy/Loire (58). C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

HERMANT D. et al., 1995 - Plan de gestion biologique des îles de la Maison Rouge (commune de Sougy/Loire, 58). C.S.N.B., Union Européenne, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

Loire Nature, 1997 - Site d'importance communautaire N° 11 - Vallée de la Loire entre Decize et Imphy ; étude de définition du site et des orientations de gestion

PROMONATURE, 1994 - Cartographie des groupemenst végétaux des lits mineur et majeur de la Loire et de l'Allier dans la Nièvre

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
93	Réserve naturelle régionale	24 %
N36	Sites gérés par CREN	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	APB frayères d'Alose en Loire (Saint-Léger-des-Vignes)		1%
93	Loire bourguignonne	+	24%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne

Adresse : 13 rue Marguerite Monnot 58300 DECIZE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/225420/document-d-objectifs-des-sites-natura-2000-n-fr2600966-site-d-importance-communautaire-et-n-fr261201

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les sites suivants sont gérés par le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

- Ile de la Crevée : plan de gestion prairies et bois alluviaux (91 ha)
- Surgy : plan de gestion pelouses alluviales et bois (68 ha)
- Domaine de l'Ile : plan de gestion pelouse alluviale et bois (72 ha)
- Ile de Tinjat : plan de gestion pelouses et prairies alluviales (105 ha)
- Iles de la Maison rouge
- Site de Mortier : gestion des pelouses sableuses par pâturage extensif

Des travaux de dévégétalisation et de restauration des écoulements sont conduits par la DDT 58 (subdivision de la gestion de la Loire) dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.